



UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBÉLIARD

Bilan social

2014

www.utbm.fr



Éditorial

Le bilan social regroupe les informations sur les personnels, les emplois, les rémunérations et les conditions de travail. Il permet, à partir de données chiffrées et dont la production est tracée et sécurisée, d'analyser la situation sociale de l'UTBM et les changements intervenus dans l'année écoulée au regard des trois précédentes.

Il fait partie des outils de dialogue social, de pilotage et de diagnostic de notre établissement. Il est présenté et commenté au Comité de Direction, au Comité Technique puis au Conseil d'Administration. Il doit nous aider dans la définition de nos plans d'actions et il est donc important que chacun se l'approprie.

Je remercie vivement tous ceux qui se sont impliqués dans ce travail particulièrement exigeant.

Pascal Brochet,
Directeur de l'UTBM

Sommaire

1. Les effectifs

1.1. Effectifs étudiants	6
1.1.1. En formation initiale	
1.1.2. Diplômés par la formation continue en 2014	
1.2. Effectifs des personnels (au 31/12/14)	7
1.2.1. Répartition de l'effectif par statut (avec SAIC)	
1.2.2. Répartition de l'effectif par genre	
1.2.3. Répartition de l'effectif par type de population	
1.2.4. Evolution des effectifs par corps	
1.3. Population enseignante	12
1.3.1. Répartition par statut	
1.3.2. Répartition par genre	
1.3.3. Âge moyen	
1.3.4. Pyramide des âges du personnel enseignant	
1.4. Population BIATSS	15
1.4.1. Répartition par statut	
1.4.2. Répartition par genre	
1.4.3. Âge moyen	
1.5. Mouvements du personnel	18
1.5.1. Embauches	
1.5.2. Départs	
1.5.3. Promotions interne du personnel	
1.5.4. Changement de statut	
1.5.5. Part des femmes dans les jurys	
1.5.6. Départs (mobilité externe)	
1.5.7. Les départs et arrivées sur l'année 2014	
1.5.8. Les départs à la retraite en 2014	
1.5.9. Les départs à la retraite prévisionnels en 2015	

2. Les emplois

2.1. Évolution du nombre d'emplois en ETP	24
2.1.1. Évolution du nombre d'emplois et postes par support emplois	
2.1.2. Évolution du nombre d'emplois et postes par type de population	
2.1.3. Niveau de responsabilité des emplois et postes	
2.2. Répartition des emplois d'enseignants par corps (en ETP)	26
2.3. Répartition des emplois et postes BIATSS	27

3. La rémunération

3.1. Enseignants	30
3.1.1. Masse salariale chargée : les salaires bruts moyens	
3.1.2. Primes et indemnités	
3.1.3. Heures complémentaires et vacations	
3.2. BIATSS	32
3.2.1. Rémunération principale et accessoire (moyenne)	
3.2.2. Primes et indemnités	

4. Les conditions de travail

4.1. Temps partiel et temps incomplet	34
4.2. Compte Epargne Temps(CET)	35
4.3. Personnel en situation de handicap	35
4.3.1. BIATSS	
4.3.2. Enseignants	
4.4. Absentéisme	36
4.4.1. Nombre de jours d'absences	
4.4.2. Nombre et proportion d'agents par type d'absence	
4.5. Comité hygiène, sécurité et conditions de travail	38
4.6. Représentants du personnel et délégués syndicaux	38

5. La formation des personnels

6. La politique sociale

6.1. L'action sociale	40
6.2. L'amicale	41

7. Les sigles et défintions



1. Les effectifs

1.1. Effectifs étudiants

1.1.1. En formation initiale

(Indicateurs AERES : caractérisation établissement)

Semestre Automne 2014 - Formations d'ingénieurs - répartition filles/garçons

Libellé diplôme	Nombre Filles	% Filles	Nombre Garçons	% Garçons	Total
Échange International*	5	100,00%	0	0,00%	5
Conception Mécanique pour l'Energie et les Transports (apprentissage)	1	5,26%	18	94,74%	19
Ingénieur - Energie	57	17,01%	278	82,99%	335
Ergonomie, Design et Ingénierie Mécanique	108	28,88%	266	71,12%	374
Génie Electrique (apprentissage)	5	7,46%	62	92,54%	67
Génie Mécanique et Conception	55	12,28%	393	87,72%	448
Informatique	80	18,02%	364	81,98%	444
Informatique pour l'ingénierie des systèmes d'information (apprentissage)	5	6,94%	67	93,06%	72
Ingénierie et Management des Systèmes Industriels	60	21,28%	222	78,72%	282
Logistique Industrielle (apprentissage)	28	38,36%	45	61,64%	73
Tronc commun	71	16,36%	363	83,64%	434
TOTAL	475	18,61%	2078	81,39%	2553

* Étudiants internationaux accueillis dans le cadre d'un programme d'échange non rattachés à un département
Source : service des admissions et des études, DFP

1.1.2. Diplômés par la formation continue en 2014

Effectif inscrit en 2014 préparant un diplôme d'université (DU)	39
Effectif inscrit en 2014 préparant un master	5
Effectif inscrit en 2014 préparant un diplôme d'ingénieur (cycle préparatoire + cycle terminal)	27
Effectif inscrit en 2014 préparant le diplôme formation SBARRO	53
Effectif des personnes ayant engagé la procédure VAE	12
Nombre de stagiaires de la formation continue sur l'année civile	181

Source : Service Formation Continue

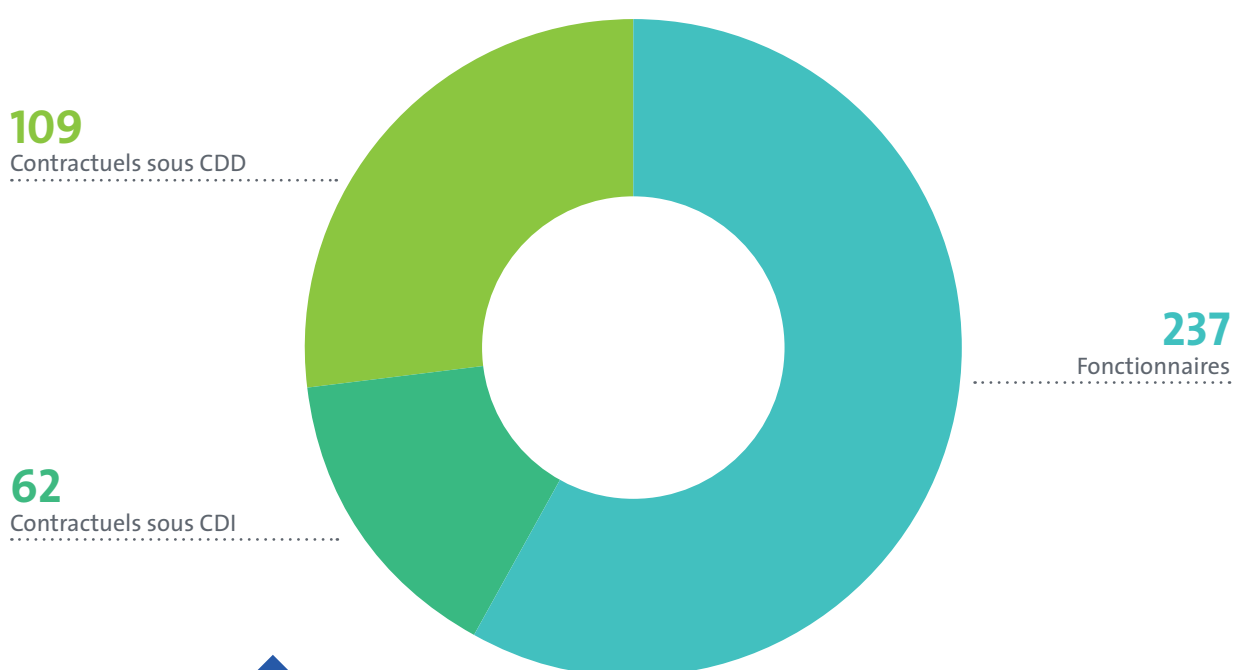
1.2. Effectifs des personnels (au 31/12/14)

1.2.1. Répartition de l'effectif par statut (avec SAIC)

STATUT	2012	2013	2014	Evolution 2013/2014
Fonctionnaires	227	235	237	0,85%
Contractuels	182	185	171	-7,57%
Dont Contractuels sous CDD	124	121	109	-9,92%
Dont Contractuels sous CDI	58	64	62	-3,13%
TOTAL	409	420	408	-2,86%

Source : extraction Manguie SRH au 31/12/2014

Le % des contractuels en CDI/
CDD est passé de 23,40% en
2011 à 42% en 2014.



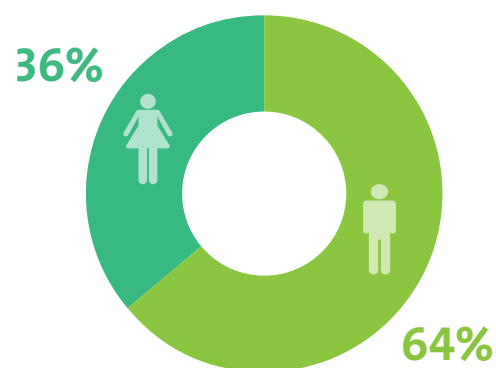
En 2014, 36% des contrats sont à
durée indéterminée alors qu'ils
n'étaient que 13% en 2007.

1.2.2. Répartition de l'effectif par genre

	2012	2013	2014	Evolution 2013/2014
Femmes	150	151	145	-3,97%
Hommes	259	269	263	-2,23%
TOTAL	409	420	408	-2,86%

Source : extraction Manguie SRH au 31/12/2014

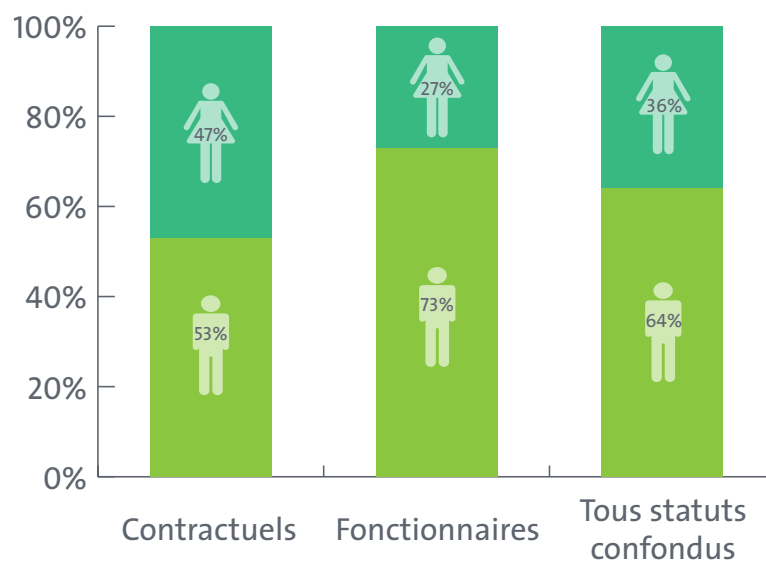
La féminisation est plus forte chez les personnels contractuels : 47% de femmes contractuelles alors qu'elles ne représentent que 36% de la population globale.



	Contractuels	%	Fonctionnaires	%	Total
Femmes	80	47%	65	27%	145
Hommes	91	53%	172	73%	263
TOTAL	171		237		408

Source : extraction Manguie SRH au 31/12/2014

Répartition Hommes/Femmes - Contractuels/Fonctionnaires



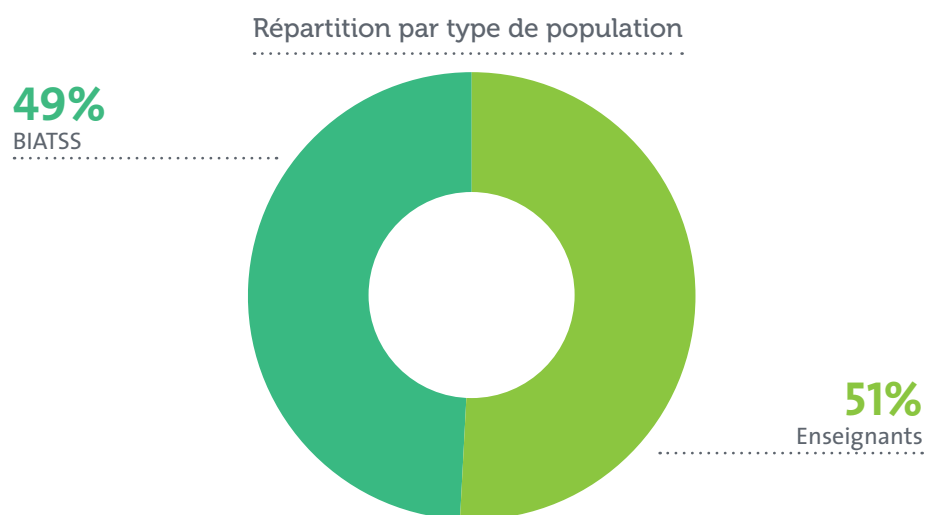
1.2.3. Répartition de l'effectif par type de population

(Indicateurs AERES : caractérisation établissement)

	2012		2013		2014		Evolution 2013/2014
BIATSS	205	50,12%	214	50,95%	200	49,02%	-6,54%
Enseignants	204	49,88%	206	49,05%	208	50,98%	+0,97%
TOTAL	409		420		408		-2,94%

Source : extraction Manguie SRH au 31/12/2014

Les personnels enseignants représentent 51% des personnels de l'UTBM.



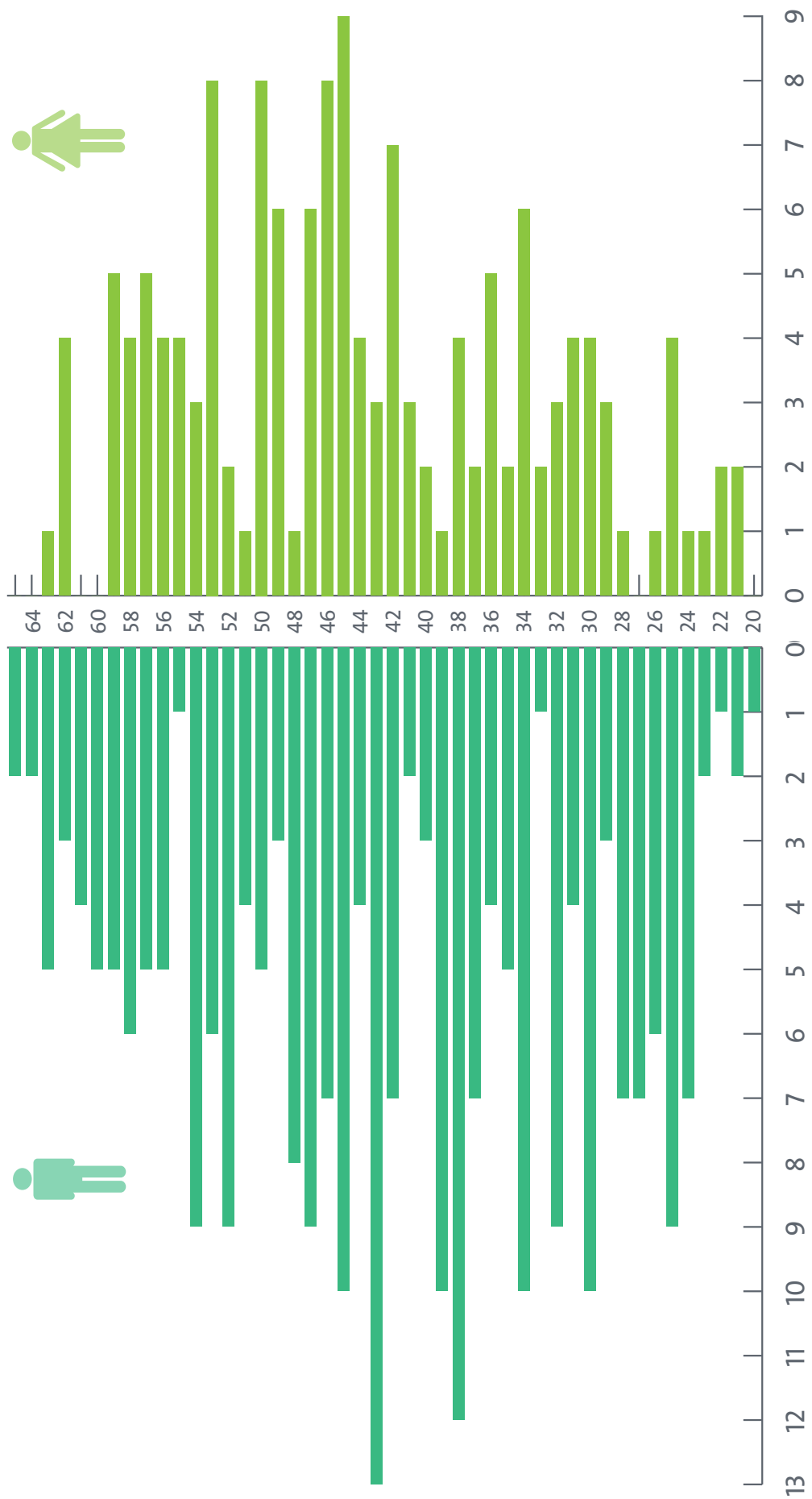
1.2.3.1. Évolution de l'âge moyen par population

	2012	2013	2014
BIATSS	40	41	41,3
Enseignants	43	43	43,6

Source : extraction Manguie SRH au 31/12/2014

Le très faible taux de mobilité externe des personnels associé à de modestes recrutements entraîne un vieillissement de la population.

1.2.3.1. Pyramide des âges générale au 31/12/2014



1.2.4. Evolution des effectifs par corps

(Indicateurs AERES : caractérisation établissement)

	2012	2013	2014
Enseignants			
Total enseignants-chercheurs	94	97	95
Professeurs des universités	26	26	24
Maîtres de Conférences	68	71	71
Total enseignants second degré	39	38	38
Professeurs agrégés	30	28	28
Professeurs Techniques	2	2	2
Professeurs certifiés	7	8	8
Sous total enseignants titulaires	133	135	133
Attachés temporaires enseignement et recherche (ATER)	16	12	7
Lecteurs	1	1	1
Enseignants-chercheurs contractuels	31	32	33
Enseignants Langue Etrangère	8	8	8
Invités	0	0	1
Contrats doctoraux (3 ans)	15	18	25
Sous total enseignants contractuels	71	71	75
TOTAL ENSEIGNANTS	204	206	208
Agents contractuels SAIC			
Contractuels sur contrats recherche	19	25	17
Contractuels recherche doctorants	12	8	6
TOTAL CHERCHEURS	31	33	23
BIATSS			
Total corps de l'AENES	23	24	24
Attachés d'administration de l'Etat	7	8	8
Secrétaires d'administration (SAENES)	8	9	9
Adjointes administratifs (ADJAENS)	7	6	6
Infirmière	1	1	1
Total corps des ITRF	63	68	72
Ingénieurs de recherche	8	10	10
Ingénieurs d'étude	18	17	19
Assistants ingénieurs	5	9	9
Techniciens recherche et formation	18	17	20
Adjointes techniques recherche et formation	14	15	14
Total corps des personnels de bibliothèque	8	8	8
Conservateur des bibliothèques	1	1	1
Bibliothécaire	1	1	1
Bibliothécaires Assistant Spécialisé	3	3	3
Magasiniers des bibliothèques	3	3	3
Sous total BIATSS titulaires	94	100	104
Contractuels administratifs catégorie A			4
Contractuels administratifs catégorie B			25
Contractuels administratifs catégorie C			9
Contractuels techniques catégorie A			17
Contractuels techniques catégorie B			2
Contractuels techniques catégorie C			3
Total Contractuels administratifs et techniques	71	68	60
Contractuels sur contrat recherche	5	5	4
Contrats aidés (CUI – CAE)			1
Emplois étudiants	(4)	(8)	8
Sous total BIATSS contractuels	76	73	73
TOTAL BIATSS	170	173	177
TOTAL GÉNÉRAL	405	412	408

La chute des recrutements d'ATER marque l'augmentation des contrats doctoraux, politique de transformation menée depuis 2 ans.

En 2014 : les 2 PU en moins sont dus à une retraite et une délégation.

28% des enseignants titulaires sont des enseignants du second degré, alors qu'au niveau national ils ne représentent que 14,3% des titulaires affectés dans l'enseignement supérieur.

Le pyramidage hiérarchique est totalement inversé dans la filière ITRF, lissée entre catégories A et B dans la filière AENES et lissée entre catégorie B et C dans la filière des bibliothèques.

1.3. Population enseignante

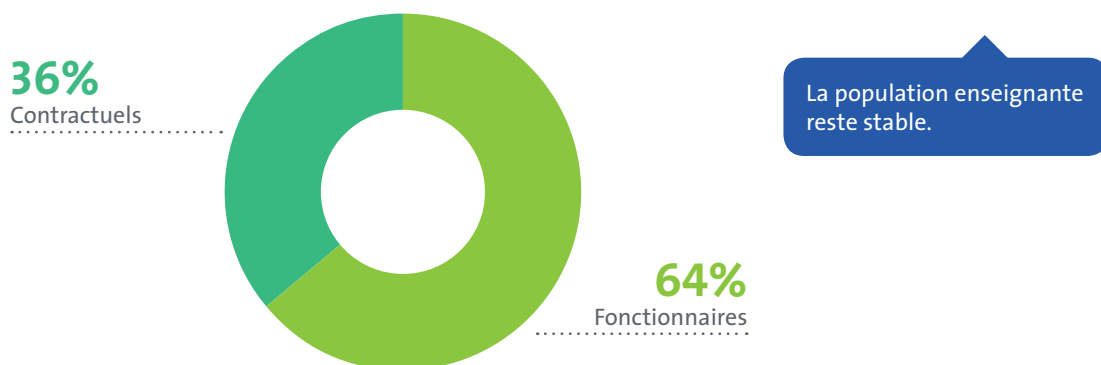
1.3.1. Répartition par statut

(Indicateurs AERES : caractérisation établissement)

	2012		2013		2014		Evolution 2013/2014
Fonctionnaires	133	65,2%	135	65,5%	133	63,9%	-1,48%
Contractuels	71	34,8%	71	34,5%	75	36,1%	+5,63%
TOTAL	204		206		208		

Source : extraction Mangu SRH au 31/12/2014

Répartition des Enseignants - Contractuels/Enseignants



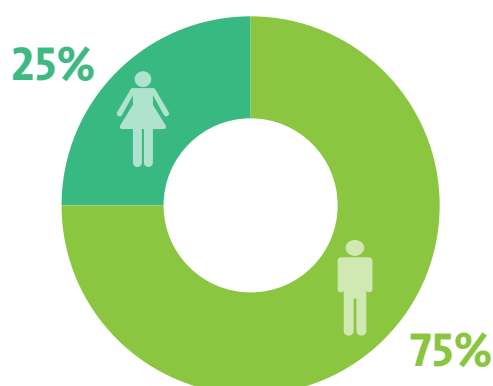
1.3.2. Répartition par genre

	2012		2013		2014	
Femmes	53	26%	51	25%	53	25%
Hommes	151	74%	155	75%	155	75%
TOTAL	204		206		208	

Source : extraction Mangu SRH au 31/12/2014

Au niveau national, les femmes représentent 22% des PU et 43,20 % des MCF.

A l'UTBM			
PU	Hommes	22	91,7%
	Femmes	2	8,3%
MCF	Hommes	58	81,7%
	Femmes	13	18,3%



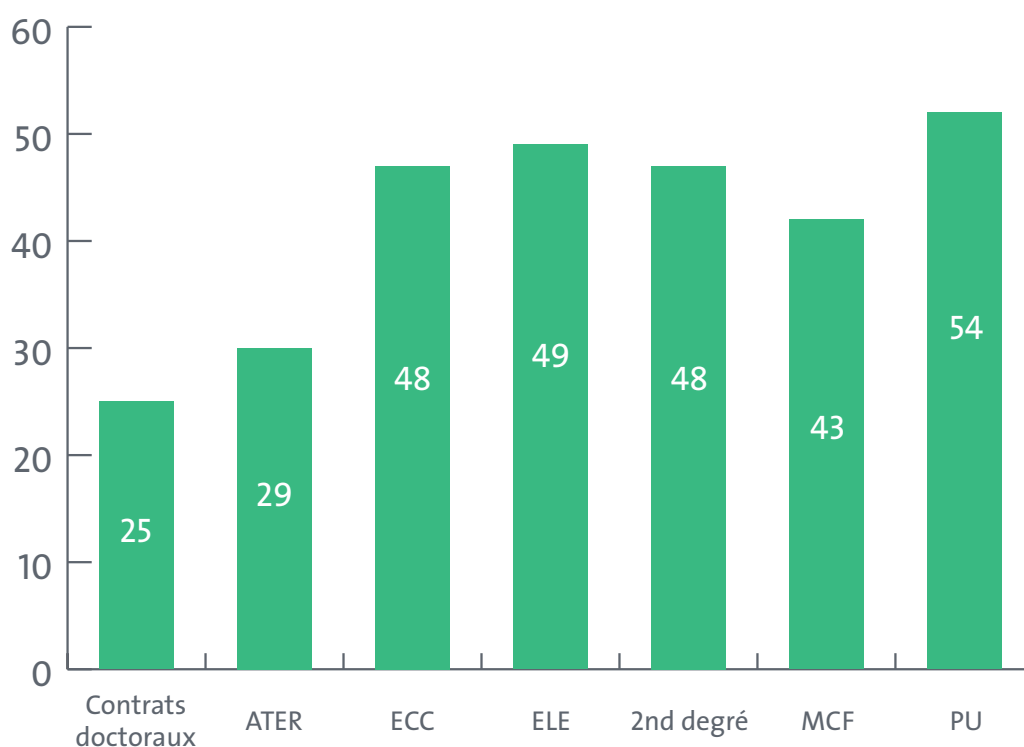
1.3.3. Âge moyen

Pour la 1ère fois, l'âge moyen des PR est supérieur à l'âge moyen national qui est de 52 ans. Les MCF sont plus jeunes, la moyenne nationale étant de 44 ans et 6 mois.

Catégorie	Age moyen
Contrats doctoraux	25
ATER	29
ECC	48
ELE	49
2nd degré	48
MCF	43
PU	54

Source : extraction Mangué SRH au 31/12/2014

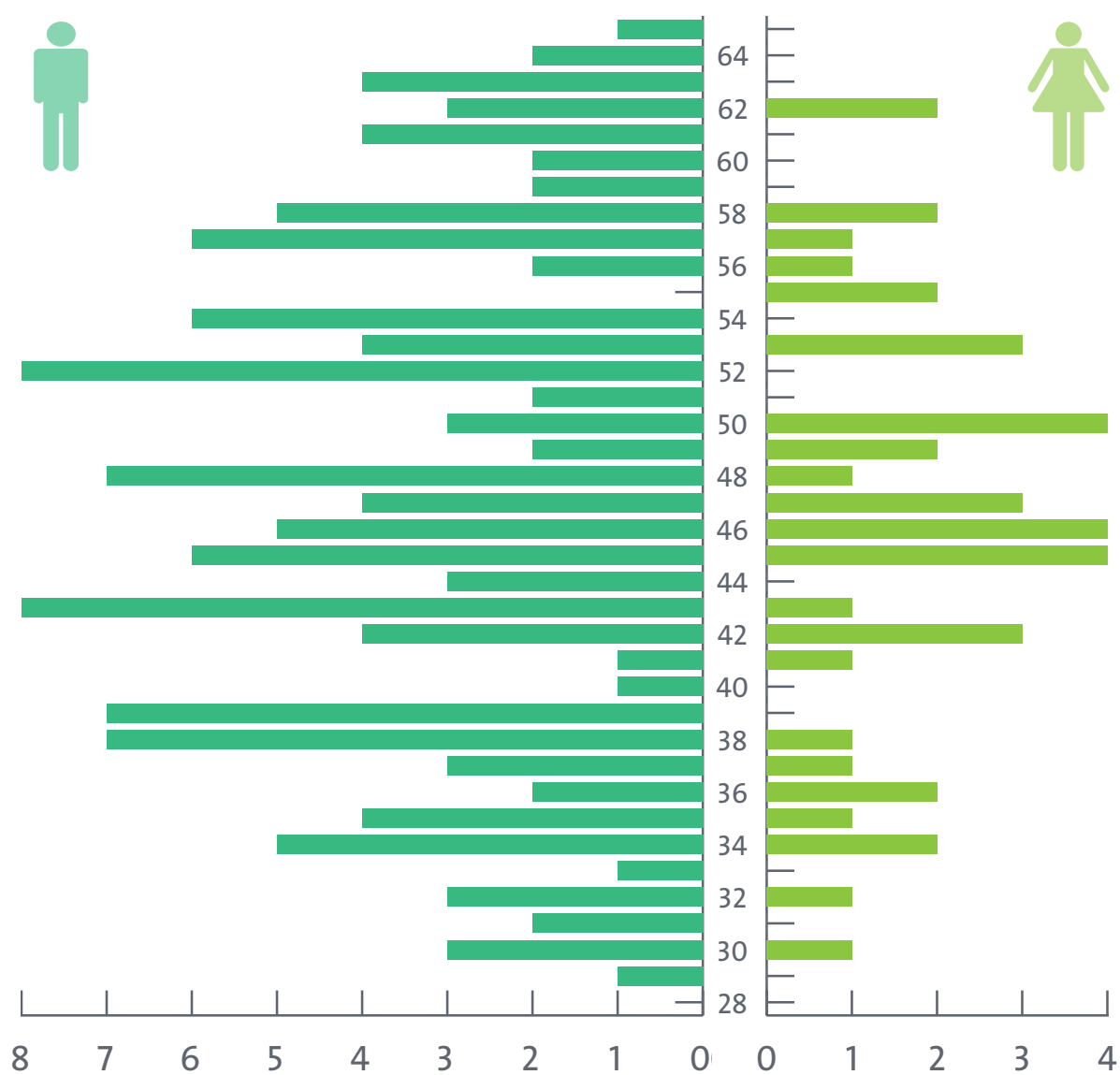
Age moyen des Enseignants : 43 ans



L'âge moyen des seuls enseignants : ECC, ELE, 2nd degré, MCF et PR est de 48 ans. Les ATER et contrats doctoraux font chuter cette moyenne.

1.3.4. Pyramide des âges du personnel enseignant

Pyramide des âges des Enseignants au 31/12/2014
(hors ATER et contrats doctoraux)



1.4. Population BIATSS

1.4.1. Répartition par statut

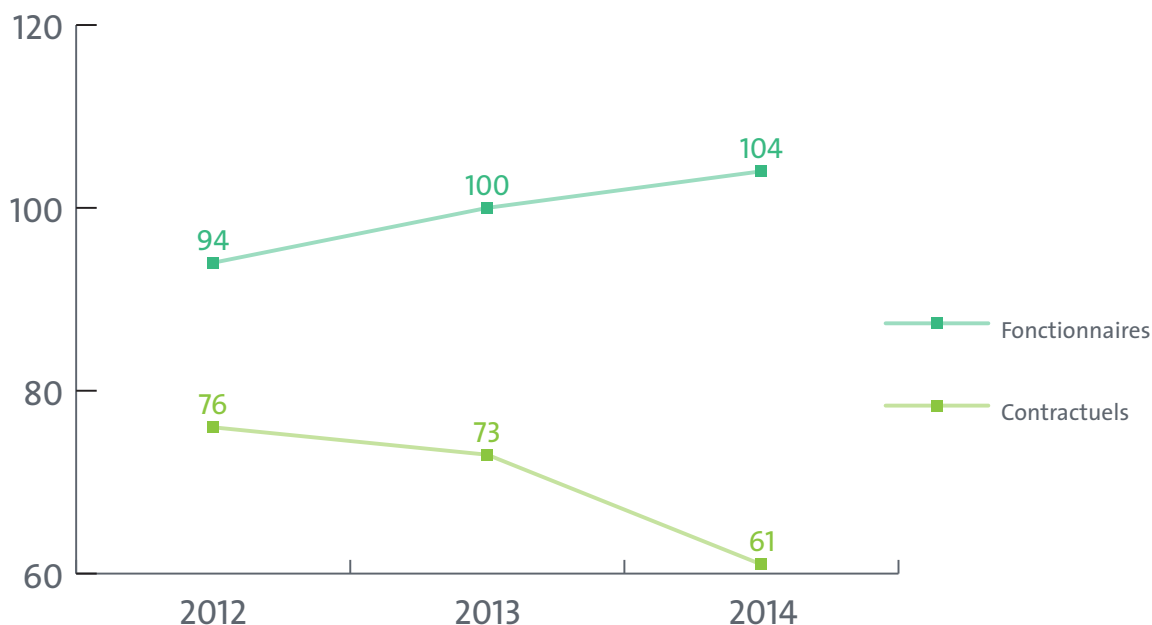
(Indicateurs AERES : caractérisation établissement)

	2012		2013		2014		Evolution 2013/2014
Fonctionnaires	94	45,85%	100	47%	104	52%	+4%
Contractuels Budget propre	76	37,07%	73	34%	61	30,5%	-16,4%
Contractuels SAIC et étudiants	35	17,08%	41	19%	35	17,5%	-14,6%

Source : extraction Manguie SRH au 31/12/2014

Le nombre de fonctionnaires continue d'augmenter alors que celui des contractuels sur budget propre continue de diminuer.

Evolution de la répartition des BIATSS
Contractuels / Fonctionnaires (hors SAIC)



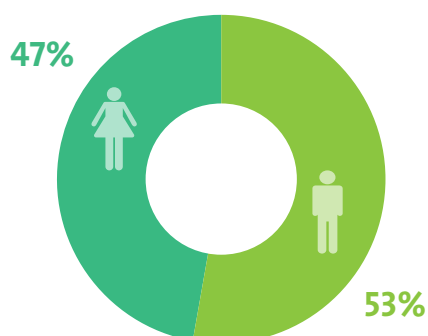
1.4.2. Répartition par genre

(Indicateurs AERES : caractérisation établissement)

	2012		2013		2014		Evolution 2013/2014
Femmes	97	47%	100	47%	93	46,5%	-7%
Hommes	108	53%	114	53%	107	53,5%	-6%
TOTAL	205		214		200		

Source : extraction Manguie SRH au 31/12/2014

Répartition BIATSS par genre



Avec 47% de femmes, l'UTBM est moins féminisée que l'enseignement supérieur où elles représentent 62% des BIATSS. (84% de l'AENES et 53% des ITRF)

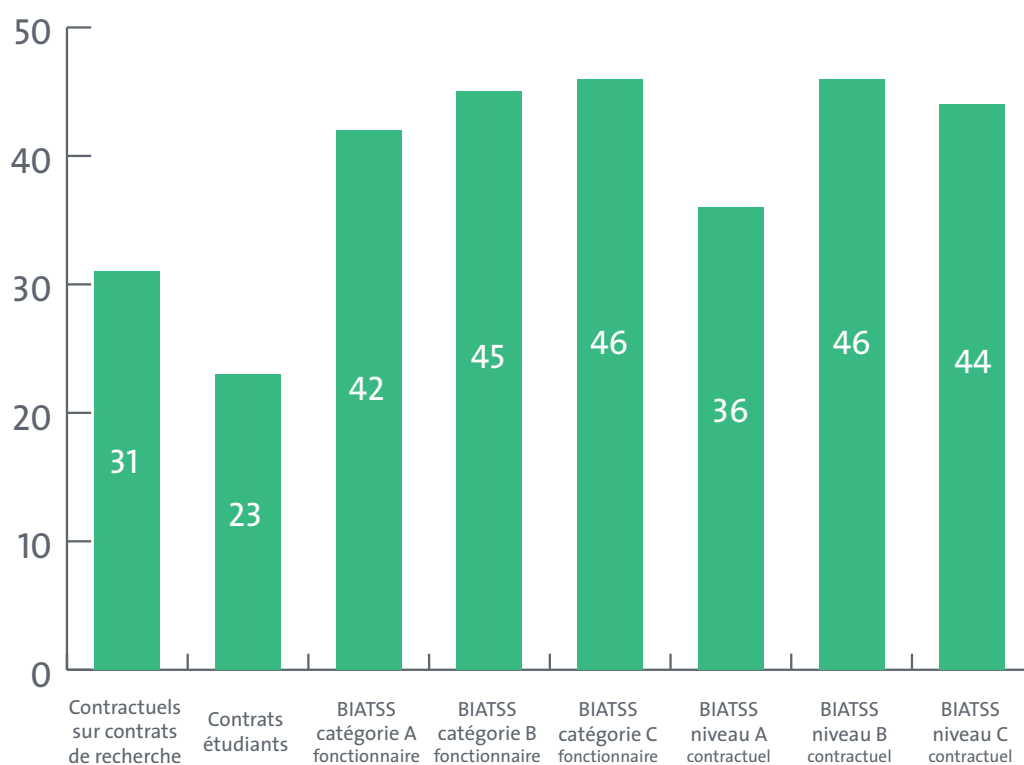
1.4.3. Âge moyen

Au niveau national, l'âge moyen des BIATSS de l'enseignement supérieur est de 46 ans.

Catégorie	Age moyen
Contractuels sur contrats de recherche	31
Contrats étudiants	23
BIATSS catégorie A fonctionnaire	42
BIATSS catégorie B fonctionnaire	45
BIATSS catégorie C fonctionnaire	46
BIATSS niveau A contractuel	36
BIATSS niveau B contractuel	46
BIATSS niveau C contractuel	44

Source : extraction Manguie SRH au 31/12/2014

Age moyen des BIATSS : 39 ans



Pyramide des âges des BIATSS au 31/12/2014



L'âge moyen des BIATSS fonctionnaires est de 45 ans. Celui des contractuels, hors contrats recherche et emplois étudiants est de 41 ans.

1.5. Mouvements du personnel

1.5.1. Embauches

Catégorie professionnelle	H	F
MCF	1	
ECC	1	1
ELE	1	1
Ens 2 nd		1
ATER	5	2
Lecteur		1
Doctorant contractuel	7	2
Agent contractuel SAIC	13	5
BIATSS BIB titulaire		1
BIATSS AENES titulaire		1
BIATSS sur poste AENES contractuel		3
BIATSS médical titulaire	1	
BIATSS ITRF titulaire	5	1
BIATSS sur poste ITRF contractuel	2	
CUI CAE		1
TOTAL	36	20

Source : extraction Mangué SRH du 1/01/2014 au 31/12/2014

Un poste de MCF est laissé vacant pour l'accueil d'enseignants invités (fractionnement de 12 mois de la masse salariale).

Enseignants-chercheurs invités

Pays	Structure d'affectation	Début contrat	Fin contrat	Durée
Etats Unis	IRTES Set	01/01/2014	28/02/2014	2 MOIS
Etats Unis	Informatique	01/05/2014	31/05/2014	1 MOIS
Bulgarie	Informatique	20/06/2014	19/07/2014	1 MOIS
Espagne	IRTES Set	01/09/2014	30/11/2014	3 MOIS
Hongrie	IRTES M3M	01/09/2014	30/09/2014	1 MOIS
Chine	EE	15/10/2014	14/11/2014	1 MOIS
Etats Unis	EE	12/12/2014	31/12/2014	19 JOURS

Source : extraction Mangué SRH du 1/01/2014 au 31/12/2014

1.5.2. Départs

Catégorie professionnelle	H	F
PR	1	
Ens 2nd	1	
ECC	2	
ELE		1
ATER	9	5
Lecteur		1
Doctorant contractuel	3	
Chercheur contractuel	18	6
BIATSS AENES Titulaire		1
BIATSS sur poste AENES contractuel	1	3
BIATSS sur poste ITRF contractuel	3	2
BIATSS BIB Titulaire		1
BIATSS INF Titulaire		1
TOTAL	38	21

Source : extraction Mangué SRH du 1/01/2014 au 31/12/2014

1.5.3. Promotions interne du personnel

Le nombre de promotion continue de baisser. Il y a très peu de passage de concours avec mobilité. Le cœur de l'avancement est constitué des TA et LA. Les possibilités sont réduites en nombre et ne nous appartiennent pas (Ministre ou Recteur).

1.5.3.1. BIATSS

Année	Concours externe		Concours interne		Liste d'aptitude		Tableau d'avancement		Concours réservé travailleur handicapé		Total
2012	0		2		3		8		1		14
2013	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
	0	0	0	1	3	1	3	0	1	0	9
2014	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
	0	0	1	0	1	0	1	3	0	0	6

1.5.3.2. Enseignants

Année	Tableau d'avancement				Total
	PR 1ère cl	PR cl excep	MCF Hcl		
			Titre étab	Titre CNU	
2012	1	1	0	0	2
2013	1	2	1	1	5
2014	0	1	1	0	2

1.5.4. Changement de statut

Nombre total d'agents éligibles à loi Sauvadet depuis sa mise en place

Catégorie	Eligibles		Agents titularisés au 31/12/2014 via Sauvadet	
	H	F	H	F
A	5	4	2	2
B	3	20	0	0
C	1	8	0	1
TOTAL	9	32	2	3

L'application du dispositif Sauvadet s'est opérée en mode mineur. Seuls 6 candidats se sont présentés sur un potentiel de 41.

1.5.5. Part des femmes dans les jurys

Intitulé du concours	Président	Part des femmes
IGE chargé d'orientation RESERVE	H	33%
IGE chargé des contrats de recherche RESERVE	H	33%
ASI assistant en gestion administrative	H	33%
ASI action culturelle	H	66%
ASI Action culturelle RESERVE	H	50%
Technicien en fabrication mécanique	H	66%
Examen professionnel avancement de grade	F	66%
ADT Electricien courants forts	F	33%

Il est essentiel que la parité soit mieux respectée au sein des comités de sélection nonobstant les difficultés de vivre.

Comité de Sélection	Président	Part des femmes
MCF 26/60	H	8%

1.5.6. Départs (mobilité externe)

1.5.6.1. BIATSS

La mobilité des BIATSS est toujours faible.

Statut		Démission	Fin contrat	Retraite	Réussite concours	Mutation	Détachement	Total
AENES	A	1F	1H – 1F	1F				4
	B		1F					1
	C							
ITRF	A	1H – 1F		1F		1F		4
	B		1H					1
	C			1H				1
Bibliothèque	A							
	B					1F		1
	C							
Emploi étudiant								
TOTAL		3	4	3		2		12

Le nombre de démissions sur les contrats de recherche est relativement important.

1.5.6.2. Chercheurs

Statut		Démission	Fin contrat	Retraite	Réussite concours	Mutation	Détachement	Total
Contrat de recherche	A	2H – 1F	16H – 5F					24

La population enseignante, comme celle des BIATSS est stable, sauf pour les contractuels sur contrat de recherche. La durée des contrats ATER est limitée à 2 ans.

1.5.6.3. Enseignants

	Démission	Fin contrat	Retraite	Réussite concours	Mutation	Licenciement	Total
Professeur des universités			1H				1
Maître de conférences							
Professeur de second degré				1H			
ELE			1F				1
ECC	1H					1H	2
ATER		9H-5F					14
Contractuels doctorants		3H					3
Lecteur		1F					1
TOTAL		1	18	2	1	1	23

1.5.7. Les départs et arrivées sur l'année 2014

Le nombre de mouvements semble important. En fait, il s'explique essentiellement par de nombreux contrats qui, par nature, ne sont pas pérennes : les contrats de recherche, les ATER, ...

	Départs		Arrivées	
	H	F	H	F
Janvier	0	0	0	2
Février	0	0	2	3
Mars	3	0	2	2
Avril	0	2	1	0
Mai	0	0	0	1
Juin	0	0	1	0
Juillet	2	1	1	1
Août	3	2	1	0
Septembre	5	5	4	1
Octobre	6	1	2	0
Novembre	2	1	2	1
Décembre	1	2	4	2
TOTAL	22	14	20	13

Source : extraction Manguette SRH du 1/01/2014 au 31/12/2014

1.5.8. Les départs à la retraite en 2014

1.5.8.1. BIATSS

Age de départ	Statut	Corps	Nombre
61	Contractuel	Adjoint Technique	1
61	Contractuel	ASI	1
65	Titulaire	Infirmier	1
TOTAL			3

Source : extraction Manguette SRH du 1/01/2014 au 31/12/2014

A noter, un enseignant placé en surnombre, c'est-à-dire autorisé à exercer jusqu'à 68 ans.

1.5.8.2. Enseignants

Age de départ	Statut	Corps	Nombre
65	Titulaire	PU	1
65	Contractuel	ELE	1
TOTAL			2

Source : extraction Manguette SRH du 1/01/2014 au 31/12/2014

1.5.9. Les départs à la retraite prévisionnels en 2015

Age de départ	Statut	Corps	Nombre
63	Titulaire	PRAG	1
62	Titulaire	PRAG	1
63	Titulaire	PRCE	1
64	Contractuel	ECC	1
61	Contractuel	ECC	1
60	Titulaire	TECH RF	1
60	Titulaire	ASI	1
59	Contractuel	ADJENES	1
63	Titulaire	ATRF	1
TOTAL			9

Source : demande des agents concernés



2. Les emplois

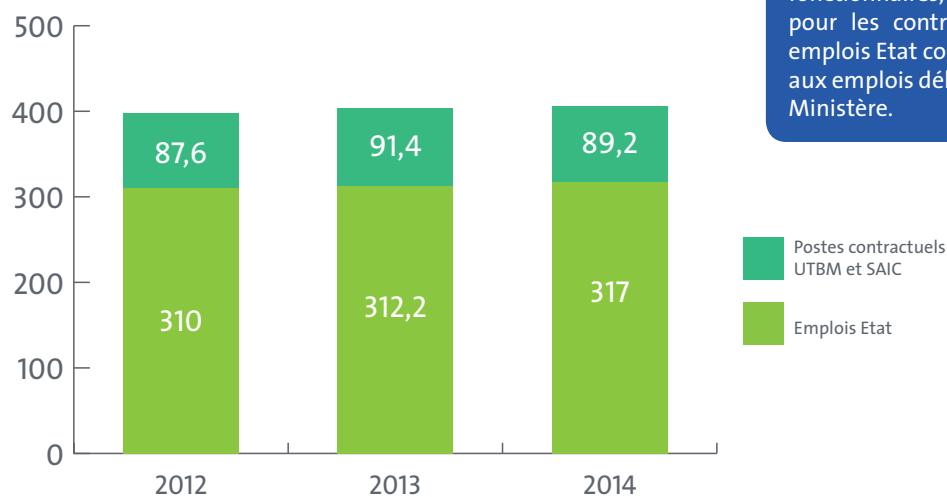
2.1. Évolution du nombre d'emplois en ETP

(Equivalent Temps Plein)

2.1.1. Évolution du nombre d'emplois et postes par support emplois

	2012	2013	2014
Emplois État	310	312,2	317
Postes contractuels UTBM et SAIC	87,6	91,4	89,2
TOTAL	397,7	403,6	406,2

Source : extraction Winpaie et SIFAC



Au sens budgétaire, un emploi est le support de rémunération d'un agent. Au sens fonctionnel, c'est une situation de travail.

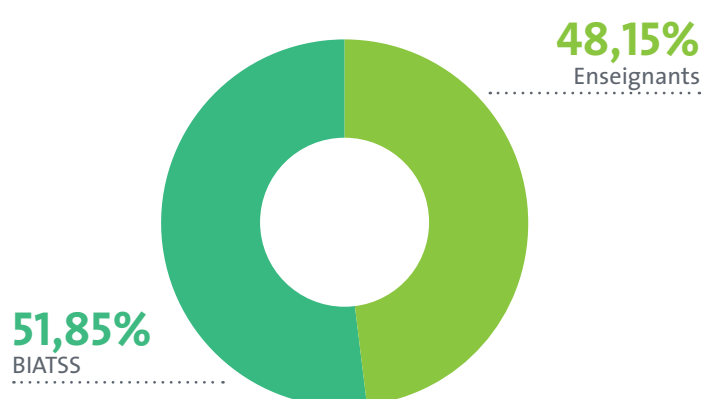
On parle d'emplois pour les fonctionnaires, de postes pour les contractuels : les emplois Etat correspondent aux emplois délégués par le Ministère.

2.1.2. Évolution du nombre d'emplois et postes par type de population

Emplois et postes	2012	2013	2014
Enseignants	192,3	192,4	195,6
BIATOSS – budget propre	161,2	162,8	162
Contractuels SAIC	44,2	48,4	48,6
TOTAUX	397,7	403,6	406,2

Source : extraction Winpaie et SIFAC

Le nombre d'emplois ETP est inférieur à celui de l'effectif (nombre de personnes). Sur un emploi ETP peuvent être, par exemple, affectées deux personnes à mi-temps.



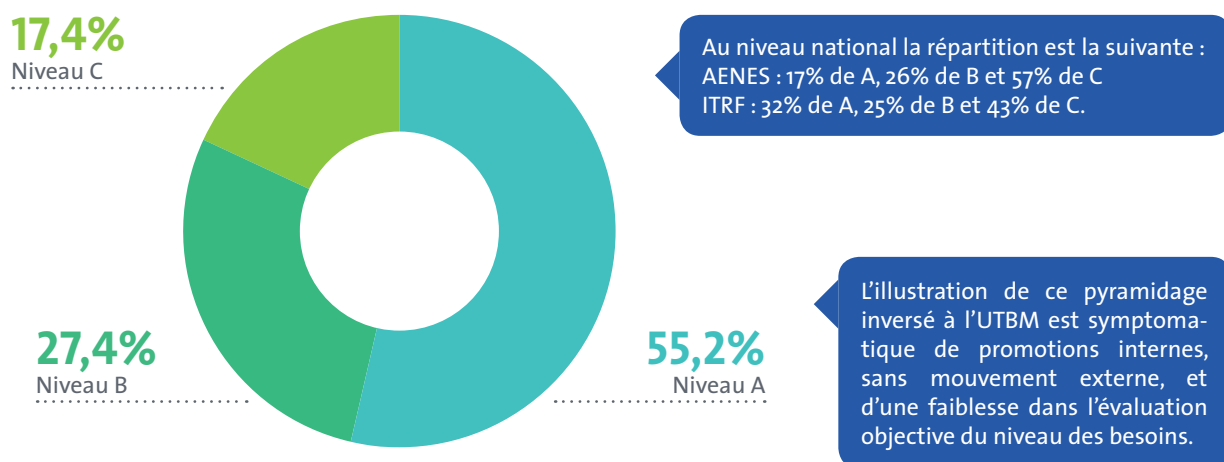
2.1.3. Niveau de responsabilité des emplois et postes

(Indicateurs AERES : caractérisation Etablissement)

Les emplois de chercheurs de catégorie A (contrats SAIC) sont comptabilisés dans les emplois BIATSS, ce qui explique en partie la supériorité en nombre et en pourcentage des contractuels de catégorie A par rapport aux fonctionnaires.

	Nombre	%
Enseignants	195.6	48.2%
BIATSS	210.6	51.8%
Niveau A	116.4	55.2%
Fonctionnaires	45.7	
Contractuels	70.7	
Niveau B	57.6	27.4%
Fonctionnaires	30	
Contractuels	27.6	
Niveau C	36.6	17.4%
Fonctionnaires	21.6	
Contractuels	15	

Source : extraction Winpaie et SIFAC



2.2. Répartition des emplois d'enseignants par corps (en ETP)

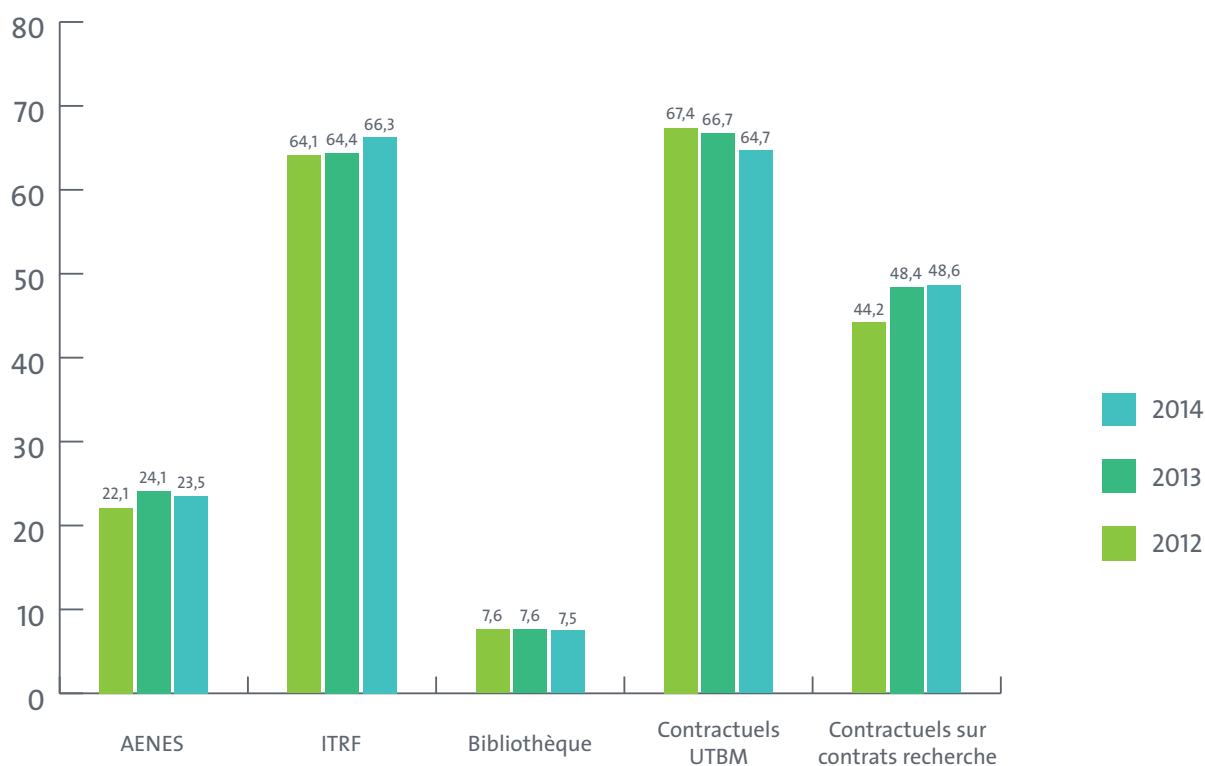
Le Nombre de PU a diminué au profit des MCF.

	2012	2013	2014
Professeurs des universités	25,2	24,7	23,7
Maîtres de conférences	69,4	70,2	71,8
ATER	11,8	11,5	9,2
2 nd degré	39	38,5	38,1
Lecteur de langues	1	1	1
Contractuels doctorants	8	12,2	13,9
ECC	37,9	34,3	37,9
TOTAL	192,3	192,4	195,6

2.3. Répartition des emplois et postes BIATSS

L'augmentation des contractuels UTBM s'explique essentiellement par l'augmentation des contrats de recherche. La part des ITRF parmi les fonctionnaires est de 66% à l'UTBM, comme au niveau national.

	2012	2013	2014
AENES	22.1	24.1	23.5
ITRF	64.1	64.4	66.3
Bibliothèque	7.6	7.6	7.5
Contractuel UTBM	67.4	66.7	64.7
Contractuel sur contrats de recherche	44.2	48.4	48.6
TOTAL	205,4	211,2	210,6



Répartition des emplois BIATSS dans les départements,
structures de recherche et services (en ETP)

DEPARTEMENTS	2014	STRUCTURES DE RECHERCHE	SAIC	UTBM
Fonctions soutien		Fonctions soutien		
HUMA	1	RECITS	3	1
TC	4	FC LAB	2	
GMC	3,6	M3M	4,8	2,9
EE	8	LERMPS	7,5	5
GI	4,4	SET	19,8	6
IMSI	7	FCellsys	4,7	
EDIM	2	Opera	1,7	0,6
SBARRO	5,1			
TOTAL	35,1	TOTAL	43,5	15,5
% DES EMPLOIS	16,7%	% DES EMPLOIS	20,6%	7,4%

Source : extraction Winpaie

Les fonctions support sont constituées de l'ensemble des compétences qui fournissent des services aux fonctions métier de l'université – formation et recherche – mais sans être en lien direct avec le cœur de métier.

Peuvent être identifiées comme fonctions support les fonctions ressources humaines, système d'information, achat, la fonction financière, patrimoniale, juridique, la fonction communication, les services généraux, le support aux fonctions électives et aux associations.

Les fonctions support se distinguent des fonctions soutien qui sont la gestion de la scolarité et de la formation, l'assistance technique et administrative de la recherche, les ressources documentaires, l'informatique scientifique et pédagogique ou encore la médecine préventive. Ces fonctions dépendent directement de l'activité de production des départements de formation et des laboratoires.

SERVICES COMMUNS	2014
Service médical	1
Direction aux Enseignements et à la Pédagogie	10,8
Pôle éditorial / CIP	3,3
Service Commun de Documentation	11,4
Sous total Fonctions soutien	26,5
Service du Patrimoine	15,5
Direction des Systèmes d'informations	16,8
Sous total Fonctions support	32,3
TOTAL	58,8
% DES EMPLOIS	27,9%

SERVICES GENERAUX	2014
Affaires Générales	4,9
Relations Industrielles, mobilités, SAIC, Formation Continue	14,4
Projets internationaux	1
Direction de la recherche	2
Sous total Fonctions soutien	22,3
Direction, Direction générale des services	5,7
Service des Affaires juridiques	3,9
Communication	7,6
Service des Ressources Humaines	6,2
Service comptable	7
Service financier	5
Sous total Fonctions support	35,4
TOTAL	57,7
% DES EMPLOIS (services communs et généraux)	27,4%

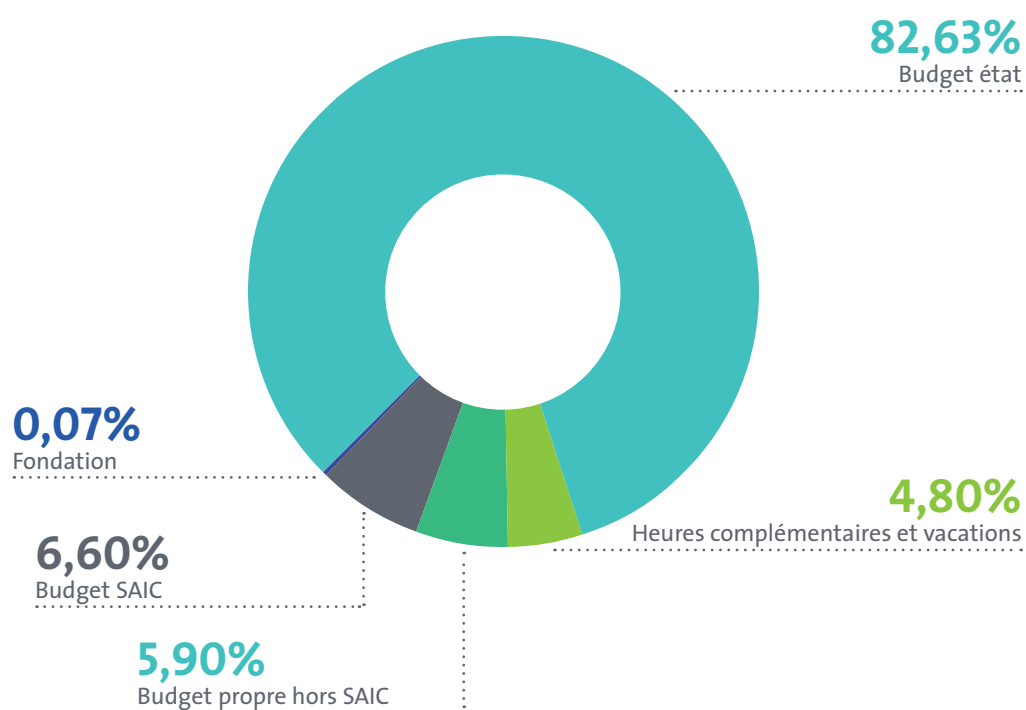
3. La rémunération

Masse salariale
(charges patronales incluses)

CATÉGORIE	2014
Budget ETAT	22 348 247€
Heures complémentaires et vacations	1 298 408€
Budget propre hors SAIC	1 595 887€
Budget SAIC	1 785 864€
Fondation	19 278€
TOTAL	27 047 684€

Source : extraction Winpaie

Répartition masse salariale 2014



3.1. Enseignants

3.1.1. Masse salariale chargée : les salaires bruts moyens

(Rémunération principale hors rémunérations complémentaires)

	Nombre	Indice moyen	Salaire brut moyen	Salaire brut moyen chargé
PU	25	1018	4 595€	9 051€
MCF	71	717	3 309€	6 374€
2nd degré	38	761	3 513€	6 766€
ECC-ELE	41	734	3 398€	6 526€
ATER	7	441	2 042€	3 920€
Contractuel doctorant sans avenant	17	-	1 855€	2 629€
Contractuel doctorant avec avenant	8	-	2 099€	2 975€

La PEDR est venue remplacer la PES à partir de 2014.
La PRES concerne les personnels participant à l'élaboration et à la transmission des connaissances ainsi qu'au développement de la recherche.

Un PU est comptabilisé dans la masse salariale mais pas en effectif ni en ETP car il est en détachement.

La rémunération principale des fonctionnaires est calculée par référence à un indice, multiplié par la valeur du point indiciaire (4,6302€ au 1^{er} juillet 2010).
La valeur du point d'indice n'a pas augmenté depuis 2010.

3.1.2. Primes et indemnités

		2013	2014
Référentiel enseignants	Total	160 817€	171 576,54€
	Nombre d'hETD	3 931	4 194
Prime d'excellence scientifique (PES)	Total versé	115 607€	99 145,15€
	Nombre de bénéficiaires	23	17
Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR)	Total versé	-	9 360€
	Nombre de bénéficiaires	-	8
Primes de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)	Total versé	182 574€	182 433€
	Nombre de bénéficiaires	155	147
Prime ECC	Total versé	76 972€	75 858,66€
	Nombre de bénéficiaires	25	26
TOTAL		542 416€	538 374€

Pour les ECC, la prime est accordée aux seuls CDI sur proposition du supérieur hiérarchique.

3.1.3. Heures complémentaires et vacations

.....
hEDT réalisées par « formation »
.....

FORMATIONS															TOTAL
	INFO	GMC	Energie	EDIM	IMSI	TC	HUMANITES LANG CG	EDOC	ESTA	CNAM	UTSEUS	FC	MASTER	AP	Réf.
hETD	7918,00	8998,54	6112,17	6454,00	6168,67	10471,17	16572,15	319,50	397,25	40,00	261,25	1363,00	1573,08	4320,00	4194
															75162,77€

Source : DFP

.....
Heures complémentaires et vacations d'enseignement réalisées en hEDT
.....

FORMATIONS															TOTAL
	INFO	GMC	Energie	EDIM	IMSI	TC	HUMANITES LANG CG	EDOC	ESTA	CNAM	UTSEUS	FC	MASTER	AP	Réf.
HC	763,54	1198,92	706,69	821,65	583,72	2739,24	1853,69	251,57	316,02	16,56	139,85	549,45	321,18	2795,68	4004,5
VAC ENS	1488,00	609,83	2202,83	1191,50	348,67	1135,63	2798,67					415,25	532,67	983,00	
TOTAUX	2251,54	1808,75	2909,52	2013,15	932,39	3874,86	4652,35	251,57	316,02	16,56	139,85	964,70	853,84	3778,68	4004,5
															17062,24€
															11706,04€
															28768,28€

Source : DFP

TOTAUX		BRUT	Charges patronales	TOTAUX
Heures complémentaires		703045,85	59649,39	762695,24€
Vacations		415809,76	119902,90	535712,66€
TOTAUX		1118855,61	179552,29	1298407,90€

Source : DFP

Les heures complémentaires sont des rémunérations horaires auxquelles peuvent prétendre les enseignants et enseignants-chercheurs lorsqu'ils donnent un nombre de cours supérieur à celui que prévoit leur service statuaire.

3.2. BIATSS

3.2.1. Rémunération principale et accessoire (moyenne)

	Indice moyen		Salaire brut moyen en €	
	H	F	H	F
AENES				
Cat A	615	608	2 905	2 728
Cat B	371	430	1 810	1 897
Cat C	0	353	0	1 405
ITRF et BIB				
Cat A	515	491	2 343	2 139
Cat B	421	385	1 965	1 784
Cat C	340	329	1 558	1 343
Contractuels admin				
Cat A	409	476	1 237	1 918
Cat B	345	407	1 598	1 809
Cat C	0	344	0	1 546
Contractuels techniques et BIB				
Cat A	479	541	2 217	2 503
Cat B	358	0	1 658	0
Cat C	322	0	1 489	0
Contractuels recherche				
Cat A	0	0	2 513	2 285
Cat B	0	0	0	1 294
Cat C	0	0	0	0

La NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire)

Certains fonctionnaires occupant un emploi impliquant l'exercice d'une responsabilité ou la mise en œuvre d'une technicité particulière, peuvent recevoir une NBI, c'est-à-dire un nombre de points d'indice majorés qui s'ajoutent au traitement principal.

Fonctions	Catégorie	Points	Nombre de bénéficiaires	Points
Responsable de l'encadrement administratif	A-B	20-25	2	45
Responsable scientifique ou technique	A-B	20	8	160
Responsable d'implantation ou d'équipe ouvrière	B	15	4	60
Personnel du service intérieur	C	15	1	15

3.2.2. Primes et indemnités

	Prime moyenne mensuelle brute en €		Part des primes à la rémunération	
	H	F	H	F
ASU				
Cat A	456	411	18%	16%
Cat B	307	294	18%	16%
Cat C	0	147	0	10%
ITRF et BIB				
Cat A	421	350	17%	16%
Cat B	231	198	12%	11%
Cat C	155	108	10%	8%
Contractuels admin				
Cat A	326	386	17%	17%
Cat B	210	275	13%	15%
Cat C	0	162	0	10%
Contractuels techniques et BIB				
Cat A	240	218	12%	10%
Cat B	170	259	10%	16%
Cat C	143	0	10%	0

Les différentes primes et indemnités servies aux BIATOSS :

L'IAT (Indemnité d'administration et de technicité) concerne les personnels ASU de catégorie C ou B dont l'indice brut est inférieur à 380.

L'IFTS (indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires) a été remplacée pour les catégories A et B de l'AENES par la PFR (Prime de Fonction et de Résultats).

La PPRS (prime de participation à la recherche scientifique), concerne les personnels ITRF ayant obtenu des résultats scientifiques sur poste.

La prime de fonction informatique est destinée aux fonctionnaires régulièrement affectés au traitement de l'information et plus particulièrement au sein du centre de ressources informatiques.

Les personnels de bibliothèques perçoivent des indemnités spécifiques selon le corps et leur grade, cumulées à l'IAT ou IFTS (sauf l'indemnité spéciale allouée aux conservateurs de bibliothèques) : Primes de sujétions spéciales en faveur des personnels de magasinage spécialisés des bibliothèques, primes de technicité pour les corps de bibliothécaires.



4. Les conditions de travail

4.1. Temps partiel et temps incomplet

Le décret-I- fixe le temps de travail pour une durée de service à temps plein à 1607h annuels la durée hebdomadaire pour les biatss est de 37h30 soit en compensation 50 jours de congés annuels (25j ARTT et 25j de congés payés) la durée hebdomadaire pour les ECC est répartie à part égale entre l'enseignement et la recherche. La quotité de 803.5h d'enseignements se traduit en 192 hetD. Le chercheur bénéficie d'une autonomie d'appréciation pour son activité de recherche. Les enseignements du second degré sont redevables de 384 HetD annuels pour un temps de travail à temps complet. Les agents contractuels voient leur service fixé par les clauses du contrat.

Catégorie	Hommes	Femmes	Effectif total	
Temps partiel	4	20	24	5,87%
Temps incomplet	5	6	11	2,69%
Temps plein	253	120	373	91,44%

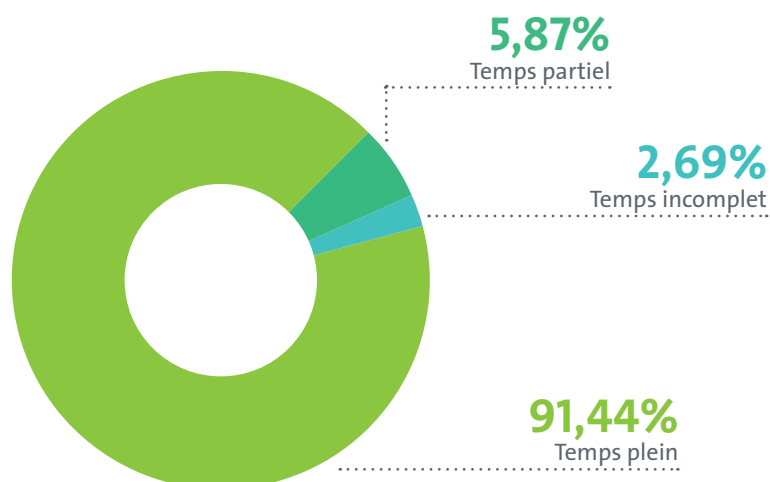
Catégorie	Enseignants	BIATSS	Effectif total	
Temps partiel	5	19	24	5,87%
Temps incomplet	5	6	11	2,69%
Temps plein	197	176	373	91,44%

Source : extraction Manguie SRH du 31/12/2014

Temps incomplet : service d'une durée du travail inférieure à la durée d'un temps plein. Il se différencie du temps partiel qui lui, est demandé par l'agent.

Quotité travaillée à temps partiel	Quotité rémunérée
70%	70%
80%	85,7%
90%	91,40%

Proportion des agents travaillant à temps partiel, à temps incomplet et à temps plein



4.2. Compte Epargne Temps(CET)

Filière	Effectif total ayant ouvert un CET au 31/12/2014		Nombre d'agents ayant déposé des jours en 2014		Nombre de jours épargnés en 2014		Nombre de jours utilisés en 2014	
	H	F	H	F	H	F	H	F
AENES et contractuels administratifs	3	10	1	0	10	0	0	0
ITRF et contractuels techniques	29	4	6	0	36	0	3	0
Bibliothèque	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	32	14	7	0	46	0	3	0

Source : tableaux de suivi SRH

4.3. Personnel en situation de handicap

Personnel BOE selon l'article L5212-13 du code du travail

Source : tableaux de suivi SRH

4.3.1. BIATSS

Filière	Titulaires		Non titulaires	
	H	F	H	F
Catégorie A	1			
Catégorie B				1
Catégorie	2	2		

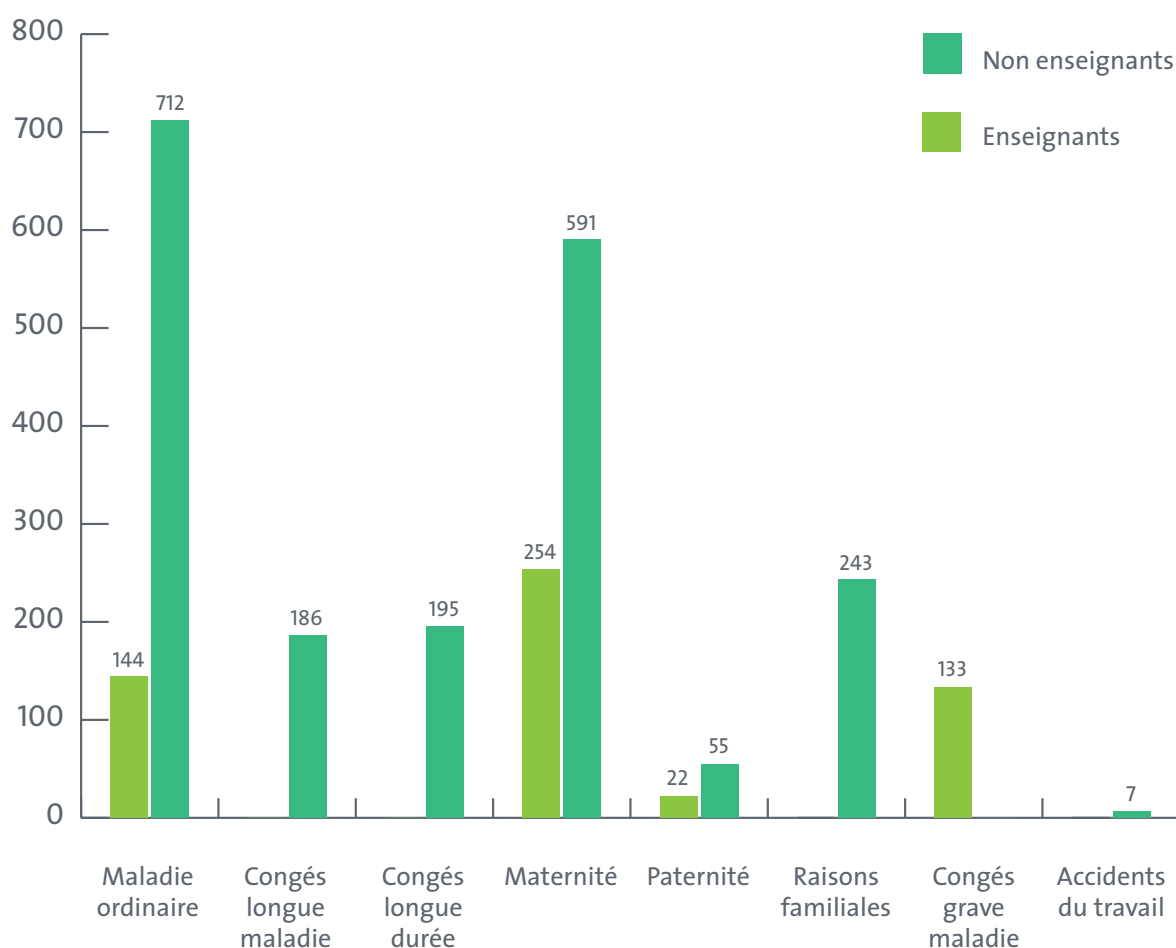
4.3.2. Enseignants

Filière	Titulaires		Non titulaires	
	H	F	H	F
Catégorie A	1			
Catégorie B				
Catégorie				

4.4. Absentéisme

4.4.1. Nombre de jours d'absences

Nombre de jours d'absences cumulés par population

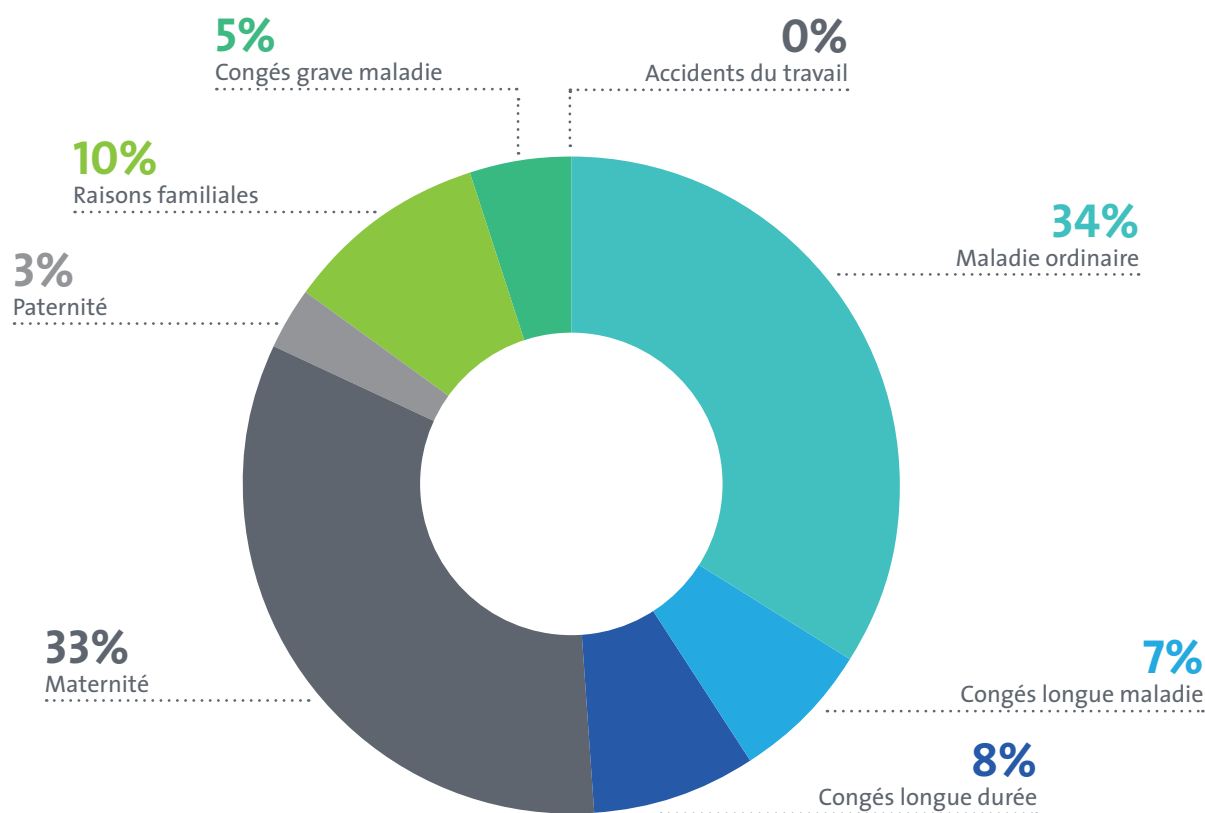


Le congé de longue maladie est un arrêt de travail accordé en cas d'affections à caractère invalidant. Il est accordé par le comité médical pour une durée de 3 ans maximum

Le congé de longue durée est un arrêt de travail accordé pour une durée de 5 ans maximum, pour l'une des 5 affections suivantes : tuberculose, maladie mentale, affections cancéreuses, poliomyélite antérieure aigüe, déficit immunitaire grave et acquis.

Le congé grave maladie pour les contractuels est l'équivalent des CLD et CLM pour les fonctionnaires.

Répartition des jours d'absence



4.4.2. Nombre et proportion d'agents par type d'absence

	Nombre d'agents	Enseignants		BIATSS	
		Nombre	%	Nombre	%
Maladie ordinaire	81	11	13%	70	87%
Congés Longue Maladie	2			2	100%
Congés Longue Durée	1			1	100%
Maternité	7	3	43%	4	57%
Paternité	7	2	29%	5	71%
Congé Parental					
Congé Grave Maladie	1	1	100%		
Accidents du travail	1			1	100%
Congé raisons familiales	1			1	100%
TOTAL	101	17		84	

4.5. Comité hygiène, sécurité et conditions de travail

Création le 10 avril 2010

Dans les effectifs formés à la sécurité, une même personne formée à plusieurs formations, apparaîtra plusieurs fois.

	2012	2013	2014
Nombre de réunions	3	3	3
Nombre de correspondants HSE	25	25	24
Effectifs formés à l'hygiène, sécurité et l'environnement	197	142	162
Coût des formations spécifiques HSE	24 000€	21 650€	18 812€

4.6. Représentants du personnel et délégués syndicaux

	Nombre de séances	Nombre de titulaires	Nombre de suppléants	Part des femmes
CT	7	2 FSU 1 SGEN CFDT 2 UNSA Snpts	2 FSU 1 SGEN CFDT 2 UNSA Snpts	40%
CPE	8 EN FR	0 FSU 1 SGEN CFDT 6 UNSA 3 par tirage au sort	6 FSU 1 SGEN CFDT 0 UNSA 3 par tirage au sort	55%
CHSCT	3	3 FSU 1 SGEN CFDT 2 UNSA 1 SNPTES	3 FSU 1 SGEN CFDT 2 UNSA 1 SNPTES	57%

Source : service Affaires Générales

Mouvements sociaux : nombre de jours d'absences pour fait de grève

Personnels BIATSS	Personnels Enseignants	Total
3	1	4

5. La formation des personnels

(Indicateur AERES : IG4)

Genre/Corps	Hommes	Femmes	Total
Enseignants chercheurs	30	12	42
Contractuels BIATSS A	14	7	21
Contractuels BIATSS B	0	18	18
Contractuels BIATSS C	2	5	7
AENES A	1	4	5
AENES B	0	6	6
AENES C	0	2	2
ITRF A	27	6	33
ITRF B	11	1	12
ITRF C	5	4	9
BIB A	0	2	2
BIB B	0	4	4
BIB C	1	2	2
Infirmier	1	0	1
Contrat Accomp Emploi	0	1	1
TOTAL	91	74	165

Un personnel participant à plusieurs formations est décompté au nombre de formations suivies.

Budget formation 2014	80 000€
Nombre de formations dispensées	103
Nombre total de stagiaires	381
Nombre de jours de formation	610
Nombre de personnes formées	165

6. La politique sociale

6.1. L'action sociale

Prestations	Agents UTBM concernés	Nombre d'aides accordées	Montant
Prestations Interministérielles à réglementation commune			
Séjours enfants sans hébergement	3	12	542,74€
Séjours enfant avec hébergement	4	6	479,82€
Séjour linguistique	0	0	0
Repas CROUS (876 repas)	150		1 059,96€
Repas restaurant Tech hom (126 repas)	40		164,47€
Mesures internes			
Aide à la promotion	0	0	0
Aide au logement locatif	4	4	1 800€
Aide aux loisirs	15	30	1 406,75€
Aide aux frais d'études supérieures	4	7	4 200€
Aide aux études des enfants post-3ème	11	18	5 400€
Hospitalisation d'un proche	0	0	0
TOTAL			15 053,74€

Ce tableau ne prend en compte que les prestations payées directement par l'UTBM.
Les tickets CESU et les chèques vacances ont été pris en charge en 2014 par l'Etat.

Suite au passage aux RCE au 01/01/2010, l'UTBM a développé une politique d'action sociale en faveur des agents, fonctionnaires et contractuels, en reprenant les Prestations Interministérielles (PIM) gérées auparavant par le Rectorat (uniquement pour les fonctionnaires).

En 2010, outre les PIM, l'UTBM a mis en place une aide à la promotion.

L'enveloppe globale est de 23 000€ de fonctionnement en 2014.
La dotation État 2014 pour l'action sociale s'élève à 8 400€.

6.2. L'amicale

2014

Adhérents AMICALE		148
Subventions établissement	Subvention AMICALE (pour les adhérents de l'Amicale)	15 000€
	Subvention Noël des enfants	7 700€
Ressources propres	Cotisation	3 362€
	Participation adhérents aux activités	47 010,43€

Source : Amicale

2014

Billetterie	Cinéma	999 places vendues
	Eurockéennes	54 forfaits et 48 journées
	Prise en charge 10% sur spectacles	17 personnes remboursées
	Cirque	11 personnes
	Granit	22 abonnements
	Gala UTBM	6 places vendues
Voyages et sorties	Europa Park	70 personnes
	Paris	44 personnes
	Week end à Milan	32 personnes
	Marché de Noël Alsace	11 personnes
Sports et loisirs	Thermes Bad Krozingen	15 personnes
	Gym douce	2 x 18 personnes
	Art floral	9 personnes
	Atelier bière	12 personnes
Adhésion à IDEE offerte aux adhérents		

L'Amicale organise également pour l'UTBM

2014

Repas UTBM Fête médiévale	140 personnes
Noël des enfants	243 enfants 182 cadeaux distribués et 61 bons d'achats



7. Les sigles et défintions

AENES	Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
ARTT	Aménagement et Réduction du Temps de Travail
ATER	Attaché Temporaire Enseignement et de Recherche
BIATSS	Personnels Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Ouvriers de Service et de Santé
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CIP	Centre d'Innovation Pédagogique
CRI	Centre de Ressources Informatiques
DFP	Direction à la Formation et à la Pédagogie
DGS	Directeur Général des Services
ECC	Enseignant-Chercheur-Contractuel
EDIM	Département « Ergonomie Design et Ingénierie Mécanique »
E	Département Energie
ELE	Enseignant de Langue Etrangère
Emploi Etat	Un emploi Etat correspond à un moyen inscrit en loi de finances. Il vaut autorisation de recrutement et de paiement d'un fonctionnaire.
ETP	Un ETP (emploi temps plein) équivaut à douze mois de travail à raison de 37,30 heures par semaine. Ainsi un agent travaillant à temps partiel, quotité 50 %, comptera pour 0,5 ETP.
Femto ST	Franche Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique - Sciences et Technologies
FC LAB	Laboratoire « Fuel Cell Lab »
I	Département « Informatique »
GMC	Département « Génie Mécanique et Conception »
HUMA	Département « Humanités »
IMSI	Département « Ingénierie et Management des systèmes industriels »

ITRF	Personnels Ingénieurs, Techniciens de Recherche et Formation
LERMPS	Laboratoire de Recherche sur les Matériaux, les Procédés et les Surfaces
LMC	Laboratoire Métallurgies et Cultures
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
M3M	Laboratoire Mécatronique Méthodes, Modèles et Métiers
MCF	Maître de Conférences
PAST	Professeur associé
PEDR	Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche
PES	Prime d'Excellence Scientifique
PRES	Prime Recherche et d'Enseignement Supérieur
Population BIATSS	La population BIATSS recouvre les personnels de l'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur (AENES), les Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation (ITRF) et les personnels de bibliothèque, de statut contractuel ou titulaire.
Population enseignante	La population des enseignants recouvre les enseignants-chercheurs (PR, MCF, ATER, ECC, PAST), les chercheurs (allocataires de recherche, post-doc), les enseignants de second degré et les lecteurs.
Poste de contractuel	Un poste de contractuel est créé lors du recrutement d'un agent et est supprimé à l'échéance du contrat de travail.
PR	Professeur des Universités
RECITS	Laboratoire Recherche et Etudes sur les Choix Industriels, Technologiques et Scientifiques
SAIC	Service d'Activités Industrielles et Commerciales
SCD	Service Commun de la Documentation
SET	Laboratoire Systèmes et Transports



Bilan social réalisé par le service des ressources humaines

Traitement et synthèse : Bettina Steffen

Maquette Graphique : Julie Lucchina

Mise en page : Céline Rodoz

Crédits photographiques : Marc Barral Baron,
François Jouffroy, Samuel Carnovali

Impression : CFI services

